

Les défis à relever en recherche et innovation pour la société québécoise

L'innovation sociale apporte des réponses pour faire face à des défis de société majeurs comme : sortir de la pandémie, réaliser la transition sociale et écologique, combattre la montée des inégalités, maintenir la vitalité des territoires.

Innovation sociale, innovation technologique

- La R&D est un élément important de la prospérité de nos sociétés. Elle est cependant insuffisante à elle seule. On peut voir l'IS comme une forme de **R&D sociale** qui joue pour beaucoup dans **le type de croissance et de développement**.
- Du reste, l'innovation technologique s'accompagne toujours d'innovation sociale, dans les procédés et les modes d'organisation du travail. **On ne peut donc penser séparément innovations technologiques et innovations sociales**. L'innovation est un processus qui est d'emblée social, fait de collaborations, d'expérimentations, de rétroactions entre des êtres humains. Le processus d'IT a lui-même des impacts sociaux.
- Les IS ne constituent pas que la dimension sociale des innovations technologiques (IT), aucune **innovation technologique** ne peut avoir des effets sociaux positifs durables **sans des innovations sociales**.

Question: Avez-vous des idées sur les enjeux qui doivent absolument être nommés dans cette partie, et comment, stratégiquement, peuvent-ils permettre de faire un lien entre notre objectif - soutenir l'innovation sociale - et les préoccupations du MEI?

Qu'est-ce que l'innovation sociale?

- Nous reprenons à notre compte la définition de l'innovation sociale (IS) formulée par le RQIS.
- Les exemples de processus d'IS abondent : Bâtiment 7, revitalisation du quartier Angus, microfinance, financement participatif, services de proximité, économie de

- partage, logement communautaire (coop et OBNL), jardins collectifs, économie circulaire, développement territorial, CLSC, CPE, soutien aux entreprises d'insertion, soins à domicile, etc.
- On remarque, dans ces exemples, que la diffusion d'une innovation sociale passe rarement par sa commercialisation. Elle n'est pas moins profitable pour autant ; pour les personnes impliquées et, éventuellement, l'ensemble de la société québécoise. On peut, en ce sens, soutenir qu'elle a un impact social significatif.

Question: Quels exemples devraient être mis en valeur ici?

L'économie sociale comme vecteur d'innovation sociale

Une grande partie des IS au Québec depuis 40 ans ont été le fait de l'économie sociale (ÉS). Par ses formes de propriété, de gouvernance et d'entrepreneuriat (collectif), par son ancrage territorial, l'économie sociale est une génératrice et une matrice d'IS.

RECOMMANDATIONS

1. Une stratégie de soutien à l'innovation sociale doit prêter une attention particulière à soutenir les entreprises d'économie sociale qui mettent en œuvre des innovations sociales et faire les arrimages nécessaires avec le Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES).
2. Les dynamiques démocratiques et de participation citoyenne dans le développement des IS doivent être reconnues et, par conséquent, les initiatives qui permettent à ces dynamiques de se mettre en place doivent être soutenues.

Question: Y a-t-il des arrimages particuliers à faire entre la SQRI et le PAGES?

L'expertise du Québec en matière d'innovation sociale et le rôle de la recherche

- Il existe au Québec une expertise dans le milieu de la recherche et du transfert sur les innovations sociales. Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), les organismes de liaison et transfert en innovation sociale (OLTIS), certains centres collégiaux de transfert et de technologies (CCTT) ainsi que de nombreux organismes et réseaux, notamment le RQIS.
- Il y a un lien étroit entre recherche et innovation. Certes, la plupart du temps, les IS ne viennent pas de la recherche : elles proviennent « du terrain », dans un processus de résolution de problème et s'inscrivent dans un temps long, marqué par

l'expérimentation et l'apprentissage en continu. La recherche contribue cependant fortement à l'innovation, et ce, de plusieurs façons.

- En systématisant les connaissances qui émergent de l'expérimentation, ce qui ne peut se faire que dans une dynamique de coconstruction des connaissances, avec les acteurs concernés;
- en contribuant à identifier les initiatives émergentes et à cerner les conditions d'émergence et de leur généralisation éventuelle;
- en contribuant à l'évaluation des retombées de ces innovations, tant au plan macro que micro;
- dans certains cas, des IS peuvent aussi être issues de la recherche;
- la recherche fondamentale est aussi importante.

RECOMMANDATION

3. L'expertise et les structures présentes dans le milieu de la recherche académique doivent être reconnues et soutenues.
 - a. Le rôle de la recherche - et particulièrement de la recherche partenariale - dans le développement et le déploiement des IS doit être reconnu et soutenu. Les partenaires terrain devraient avoir un statut de cochercheurs, ceux-ci apportant des connaissances et des méthodes de travail susceptibles d'être mobilisées pour compléter l'analyse.
 - b. Les statuts de chercheur en résidence et de chercheur en milieu de pratique doivent être reconnus et soutenus
 - c. Des formules de collaborations universités-communautés doivent être établies, comme celles recommandées par le FRQ dans son rapport sur l'Université du futur.

Question: Y a-t-il d'autres enjeux propres à la recherche partenariale et la recherche en innovation sociale qui, selon-vous, doivent être mentionnés dans une mémoire sur la SQRI?

Le transfert de connaissances en IS

- Dans un contexte d'émergence d'initiatives, d'innovation et de transformation, le transfert de connaissances issues tant de la recherche que de l'expérimentation, s'avère une condition essentielle de la diffusion des innovations.
- Pour réussir cette adoption dans la pratique et ce passage à l'échelle, il faut que les mécanismes de transfert à mettre en œuvre s'appuient sur des dynamiques de veille et de coconstruction.

RECOMMANDATION

4. La SQRI doit soutenir les organismes qui soutiennent des dynamiques de partenariat, de coconstruction et de transfert qui sont essentielles pour innover.

Évaluer les projets de soutien à l'IS en tenant compte de leur complexité

- Les IS ont de phases de déploiement qui vont de l'expérimentation à la mise à l'échelle et à l'institutionnalisation. Les processus d'IS ne sont pas linéaires : ils sont itératifs, « tourbillonnaires », marqués par la rétroaction et l'apprentissage et mettant en relation de nombreux acteurs, favorisant une mutualisation de ressources, des capacités et des perspectives.
- De ce fait, l'évaluation des retombées de l'IS, peut se faire de façon multiple. « L'impact » n'est pas forcément mesurable à court terme. Comme toute innovation, l'effet est souvent visible à moyen ou long terme. En outre, les processus à l'œuvre sont indissociables des résultats, puisqu'ils permettent un ajustement continu avec les aspirations et les besoins.

RECOMMANDATIONS

5. Les politiques de soutien à l'IS doivent tenir compte de cette complexité dans la formulation et l'évaluation des programmes. L'évaluation de leur succès doit notamment tenir compte de l'étape de l'innovation sociale dans son cycle de vie et des objectifs spécifiques à chaque projet.
6. Dans le redéploiement de ses programmes, le gouvernement doit tenir compte des résultats du projet portant sur les indicateurs en innovation sociale, mené par le RQIS et les OLTIS et financé par le MEI.

Vers un écosystème de soutien à l'innovation sociale

Une IS seule souvent ne va pas loin. Elle doit être soutenue par un système d'innovation qui relie les initiatives et mobilise les facteurs de réussite (formation, recherche, accompagnement, financement, réseautage, transfert, etc.). Le soutien à ces systèmes d'innovations est également crucial.

RECOMMANDATIONS

7. L'écosystème de soutien à l'IS doit être soutenu financièrement
8. Intégrer une place pour l'IS dans le nouveau Conseil de l'innovation.

Question: Quelles recommandations devraient être faites pour tenir compte de la création d'une nouvelle société de transfert (Axelys), la nomination d'un innovateur en chef (Luc Sirois) et plus généralement la reconfiguration de l'écosystème québécois de soutien à l'innovation et l'entrepreneuriat?

Question: Quels autres éléments de l'écosystème de soutien à l'IS devraient être abordés dans le cadre d'un mémoire sur la SQRI?

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Que la SQRI établisse un chantier de travail pour identifier l'apport de l'IS à l'amélioration des politiques publiques et établir des mécanismes d'évaluation des retombées de l'IS. Ce chantier devrait s'effectuer en collaboration avec les établissements et réseaux concernés.

Références

[Déclaration québécoise pour l'innovation sociale, 2011](#)

[Mémoire du TIESS sur la SQRI, 2016](#)

[Mémoire des OLTIS sur la SQRI, 2016](#)

[Site de la consultation en cours](#)